

Edito



Des actes

Six ans déjà ! La Communauté de Communes qui fête ses six ans d'existence, occupe désormais un espace important dans le paysage institutionnel local.

La diversité des opérations réalisées, la multitude des programmes engagés et le nombre des grands chantiers ouverts rendent encore difficiles la perception d'ensemble de ces actions. Mais elles convergent toutes vers un seul but : faire vivre notre territoire.

Favoriser l'offre locative et l'amélioration de l'habitat, c'est offrir la possibilité de maintenir ou d'accueillir des populations.

Proposer de l'immobilier d'entreprise et des zones aménagées à vocation économique, c'est permettre de nouvelles installations, des créations d'emplois.

Mettre en œuvre, dans le cadre du Pays Sud Creusois, un dispositif d'aide en faveur de l'artisanat et du commerce, c'est anticiper et tenter de résoudre le difficile problème lié à la transmission d'entreprise.

Valoriser et aménager les sites naturels et le patrimoine, créer des chemins de randonnées, mettre en place un office de tourisme intercommunal c'est rendre ce territoire attractif tant pour les touristes que pour les candidats à l'installation.

Enfin - en partenariat avec la commune de Bourganeuf, dans le cadre d'un contrat de pôle avec la région Limousin - renforcer les fonctions économiques, sociales et culturelles de Bourganeuf, c'est favoriser, là encore, l'installation de jeunes et de nouveaux arrivants.

Comme vous le voyez, toute l'action de la Communauté de Communes concourt à créer les conditions qui permettront de revitaliser et repeupler notre territoire. Le Limousin enregistre, pour la première fois depuis longtemps, un gain de population. C'est pour nous un formidable encouragement. Cela nous donne des raisons d'espérer un avenir prometteur.

2006 s'annonce sous les meilleurs auspices. Bonne et heureuse année !

Jean-Claude Michaud
Président de la communauté de communes

ÉCONOMIE: Les vœux se réalisent en 2006



Le Pôle Bois de Langladure et la zone artisanale et commerciale de Rigour-Nord seront inaugurés au printemps

(page 3)



Cascades d'Augerolles
Voyage dans l'espace naturel et dans le temps

(page 4)

Pays Sud Creusois
Des projets et des aides

(pages 5 à 8)



Pôle Local d'Accueil

Créateurs et repreneurs d'entreprises découvrent le territoire

Depuis 2003, le Pôle Local d'Accueil, animé par Anne-Gaëlle Guillaume, a entrepris une série d'actions pour favoriser le maintien des activités et des populations sur le territoire et encourager les nouvelles installations. Ce travail est mené conjointement par les communautés de communes de Bourganeuf - Royère de Vassivière et de la CIATE Creuse Thaurion Gartempe, en étroite relation avec les élus communautaires et avec les structures socio-économiques partenaires de cette démarche.

Le Pôle Local d'Accueil a ainsi accueilli, fin octobre, dix porteurs de projets sélectionnés en fonction de la maturité de leurs démarches d'installation et des offres locales de reprise-créeation. Cette opération menée en partenariat avec le Pays Combraille en Marche a permis aux stagiaires, venus seuls ou en couples des quatre coins de la France, de découvrir les potentialités d'installation, les opportunités à saisir et la qualité de l'environnement tant économique que naturel.

Les projets de ces visiteurs concernaient des secteurs d'activités très divers tels que le tourisme (hôtellerie-restauration), l'artisanat (garage, cordonnerie, serrurerie, ferronnerie, bâtiment) et le commerce (multiservices, librairie, magasin de sport).



Le président Michaud et les stagiaires.

emblématiques (landes de Vassivière, village de Masgot).

Ayant en mains toutes les données nécessaires, ces candidats à l'installation doivent maintenant finaliser leur projet. Avec le soutien du Pôle Local d'Accueil.

Au cours de l'année 2005, le Pôle Local d'Accueil a accompagné 160 porteurs de projets dont 46 se sont implantés sur le territoire, soit un taux d'installation de 30 %.

Tout au long de l'année 2006, le Pôle Local d'Accueil va mener d'autres opérations, notamment auprès des habitants et des acteurs locaux, destinées à développer une culture d'accueil et à renforcer l'image attractive du territoire.

Témoignages

Pascal, Patrick, Christèle, Jean-Pierre... et la Creuse!

Pascal est venu de Paris, **Patrick** de la Haute-Savoie, **Christèle** de Bretagne et **Jean-Pierre** du Var. Les deux premiers ont pris connaissance du stage découverte lors du salon « Projets en Campagne », la troisième par les chambres consulaires et le quatrième par une petite annonce dans le magazine "Village".

Jean-Pierre et **Christèle** qui connaissaient déjà la Creuse et avaient chacun décidé de s'y installer, ont profité du stage « pour rencontrer les gens du coin et voir avec eux ce qu'il est possible de faire ». **Pascal** et **Patrick**, en revanche, ont découvert la région et sont tombés sous son charme. Tous deux ont apprécié « la beauté des paysages, la qualité de l'accueil et du cadre de vie, l'ambiance générale ».

Pascal, qui veut s'installer avec sa femme et ses deux enfants, cherche « à reprendre un commerce ou une très petite entreprise pour bâtir un véritable projet de vie ». Depuis trois ans, **Christèle** venait en vacances en Creuse avec son mari et son fils, « on est tombés amoureux du coin et on a acheté une maison! Maintenant j'ai envie de reprendre un commerce, style bar-épicerie ».

Jean-Pierre et sa compagne recherchent « une petite structure dans le domaine du tourisme mais avec une activité complémentaire pour vivre correctement, car le

tourisme c'est bien gentil mais c'est quand même limité ». **Patrick** aussi lorgne du côté du tourisme avec « une activité de type petite hôtellerie, gîtes ou chambres d'hôtes. A l'issue du séjour, je crois fermement aux potentialités du tourisme vert, du tourisme rural. Mon épouse et moi nous nous imaginons très bien à la tête d'une auberge, avec un petit bar local et quelques chambres pour accueillir des gens venant de l'extérieur auxquels je ferai découvrir la région ».

Tous quatre se disent prêts à ce changement de vie.

Pour **Pascal**, « c'est un projet mûrement réfléchi, cela ne se programme pas en quelques mois ». **Christèle** prépare sa nouvelle vie, « aujourd'hui, je travaille dans la grande distribution et mon mari est artisan. Lui voudrait bien arrêter son travail et moi j'ai envie de changer de cap ». Pour **Jean-Pierre**, c'est « la réalisation d'un rêve de



Au village de Masgot.

Au cours de leur semaine de travail, les stagiaires ont bénéficié d'un appui à la construction et la réalisation de projets, d'une présentation des offres économiques par les chambres consulaires avec visites d'affaires à reprendre et de rencontres avec des élus locaux mais aussi des chefs d'entreprises récemment installés. Le programme comprenait également une découverte du cadre et des conditions de vie avec une présentation des caractéristiques du marché immobilier, des visites de sites naturels et patrimoniaux



jeunesse. Maintenant que ma carrière est derrière moi, j'ai envie de faire enfin quelque chose qui m'intéresse vraiment ». Le cas de **Patrick** est plus atypique, « certains me regardent avec des yeux ronds quand je leur dis que je viens de la Haute-Savoie. C'est vrai que c'est une région où je me suis énormément plu pendant 20 ans. Mais aujourd'hui, le développement touristique de cette région n'est pas celui que je veux suivre et l'urbanisation galopante ne me convient pas véritablement. Et puis, j'arrive dans cette deuxième partie de vie où l'on a envie de relâcher un peu la pression pour vivre, pour se retrouver soi-même et avec les siens ».

Tous quatre ont été enthousiasmés par l'organisation du stage.

« C'était très professionnel et l'accueil était charmant » (**Pascal**). « Nous avons trouvé des gens très motivés qui donnent envie de venir vivre ici, ce n'est pas le cas dans toutes les régions » (**Jean-Pierre**). « Il y a ce côté proche des gens que j'aime beaucoup » (**Christèle**). « L'accueil était de très grande qualité, les gens sont très investis pour l'avenir de leur pays, très communicatifs et cela donne très envie de venir » (**Patrick**).

Economie

Les nouvelles zones d'activités bientôt opérationnelles

Les grands chantiers destinés à muscler l'économie intercommunale sont maintenant en voie d'achèvement. Au printemps prochain, le Pôle Bois de Langladure et la zone artisanale et commerciale de Rigour-Nord, situés à des emplacements stratégiques en bordure de la RN 141, seront opérationnels. La communauté de communes disposera alors des "outils" nécessaires pour accueillir de nouvelles activités et pour permettre aux entreprises existantes de s'étendre.



Le Pôle Bois de Langladure

Situé sur la commune de Masbaraud-Mérignat à 4 km de Bourgneuf, le Pôle Bois s'étend sur un terrain de 30 ha dont 15 sont aménagés dans un premier temps. Le chantier confié à la société Eurovia est presque achevé. Il reste à aménager la voirie interne qui reliera la RN 141 à la départementale 22. Cette zone, reliée à la "Route du Bois", est destinée à accueillir de nouvelles activités, comme les scieries, et donne la possibilité aux entreprises existantes sur le territoire communautaire de se développer en implantant de nouvelles unités de production. Huit lots, de 11 000 à 23 000 m², sont aménagés avec tous les équipements (défense incendie répondant aux normes spécifiques à la filière bois, électricité moyenne et haute tension, eau potable, téléphone, haut débit, éclairage public...).

D'un montant total de 811 500 € hors taxes, les travaux sont subventionnés à 75 % par l'Europe (FEDER), l'Etat et le Conseil général de la Creuse.

Prix du m² : environ 2 € HT. Renseignements : 05 55 54 04 95

La zone artisanale et commerciale de Rigour-Nord

Quinze lots, de 1 000 à 4 500 m², sont proposés sur la zone de Rigour-Nord qui occupe un terrain de 4,5 ha à proximité de la RN 141, à l'entrée ouest de Bourgneuf. Ces lots bénéficient de tous les équipements (défense incendie, eau potable, électricité, téléphone, haut débit, éclairage public). Cette zone est dévolue aux entreprises artisanales et commerciales qui recherchent de l'espace pour s'agrandir et se développer. Elle est également ouverte à toute entreprise susceptible de diversifier les activités locales.

Actuellement à l'œuvre, la société Eurovia devrait achever ses travaux au printemps 2006. D'un coût total de 415 000 € hors taxes, cette opération est subventionnée à 74 % par l'Etat, le Conseil régional du Limousin et le Conseil général de la Creuse.

Prix du m² : entre 3,80 et 4,00 € HT.

Renseignements : 05 55 54 04 95



ZONE ARTISANALE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Des parcelles disponibles. Quatre lots (4 € le m² HT) sont encore disponibles sur la zone artisanale de Royère de Vassivière qui s'étend sur 5 400 m².



Pôle Structurant: un contrat pour tous

Le 14 novembre était une date importante pour la communauté de communes engagée avec la ville de Bourgneuf dans une démarche de Pôle Structurant. Ce jour-là, Jean-Claude Michaud, président de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière, Jean-Pierre Jouhaud, maire de Bourgneuf, Jean-Paul Denanot, président du Conseil régional du Limousin, et Jean-Jacques Lozach, président du Conseil général de la Creuse, signaient le Contrat de Pôle.

Les 29 actions inscrites au Contrat de Pôle, pour les trois prochaines années, vont permettre de consolider Bourgneuf dans son rôle de pôle urbain de proximité et vont donner aux communes de la communauté les moyens de se développer en valorisant leurs propres atouts économiques, culturels et patrimoniaux. Ce sont 29 projets - services, habitat, formation, animation économique, culturelle et sportive, cadre de vie - pour lesquels sont mobilisés tous les acteurs politiques, économiques, sociaux et associatifs.

Aménagement de l'espace naturel



Le parcours conduit ensuite à un moulin entièrement remis en état avec le bâti alentour. L'entreprise de maçonnerie chargée des travaux a utilisé les techniques traditionnelles pour redonner à l'ensemble son aspect d'origine. Le bras d'eau alimentant le moulin a été restauré et le mécanisme est en cours de reconstitution. Enfin le sentier débouchera sur les cascades qui offrent un spectacle envoûtant.



Avec cette importante opération, la communauté de communes offre au grand public un voyage dans l'espace naturel et dans le temps.

Augerolles: découvertes en cascade

Site naturel majeur, inscrit au patrimoine national, les Cascades d'Augerolles, à Saint-Pardoux-Morterolles, ont fait cette année l'objet d'un important aménagement visant à valoriser le capital environnemental, historique et social de ce lieu qui a connu une importante activité avec les moulins, les tailleurs de pierres et l'exploitation de la tourbe. Commencé en août 2005, le chantier s'achève ce mois-ci.

L'intervention de la communauté de communes était ambitieuse mais la qualité du site la justifiait. Le Grand Ruisseau sur lequel se trouvaient les moulins a été débarrassé des embâcles qui obstruaient son cours. Un sentier sécurisé a été créé pour faciliter la découverte de ce lieu superbe. Ce sentier de découverte et d'interprétation conduit d'abord au site des

tailleurs de pierres "planté" de dalles de granit. Une cabane a été restaurée et les activités des tailleurs ainsi que leurs outils sont présentés au public. Le sentier emprunte ensuite un pont planches (dalles de granit) qui a été restauré. Au-delà de ce pont, des caillebotis permettent d'atteindre une tourbière qui fut exploitée jusqu'au milieu du XX^e siècle.



Un plan de sauvegarde pour la lande de La Mazure

Autre site phare de la communauté de communes, la lande de La Mazure a été offerte à l'intercommunalité par EDF. A cheval sur trois communes (Royère, Le Monteil-au-Vicomte et Saint-Pierre-Bellevue), cette lande humide de 70 ha, traversée par le ruisseau de Haute-Faye, a fait l'objet, le 20 octobre 2005, d'une convention avec le Conservatoire régional des espaces naturels (CREN) et l'Office

national des forêts (ONF) auxquels la communauté a confié la gestion du site. Le CREN et l'ONF, qui disposent d'un bail de 20 ans, vont mettre en œuvre un plan de sauvegarde de la tourbière menacée par un envahissement des arbres, processus naturel quand elle est laissée à l'abandon. Après les opérations de bûcheronnage et de fauchage, le lieu, transformé en pacage, pourrait accueillir ponctuellement du bétail.

La lande de la Mazure, royaume de prédilection de la loutre, héberge aussi de nombreuses espèces végétales emblématiques et protégées comme le flûteau nageant, l'isoète lacustre, la littorelle et la drosera.

L'homme qui aime l'eau



Pierre-François Delsouc s'est glissé, avec l'agilité de ses 28 ans, dans les pas de Sophie Gabriel, pour prendre en charge l'aménagement de l'espace naturel ainsi que la préservation et la valorisation du petit patrimoine rural non protégé. C'est à lui

qu'il appartient désormais de veiller sur les sites naturels et sur les racines culturelles du territoire intercommunal.

Ce jeune Limousin a suivi une formation universitaire orientée vers le milieu aquatique avec une spécialisation dans la gestion des cours d'eau. Recruté en août 2005, il est maintenant complètement dans le bain et s'implique avec enthousiasme dans tous les projets concernant le cadre de vie et le développement touristique.



Pays Sud Creusois



Un grand périmètre d'action pour un territoire de projets

Une nouvelle ère de coopération s'ouvre sur une nouvelle aire territoriale avec le jeune Pays Sud Creusois.

Ce territoire qui s'articule autour de 2 pôles majeurs - Aubusson et Bourganeuf - réunit 80 communes (4 communautés de communes, dont celle de Bourganeuf-Royère de Vassivière, et 2 communes "isolées") et concerne plus de 30000 habitants.

En se fondant sur la cohérence de l'histoire, de la géographie et de l'économie, ce nouveau cadre d'intervention vise à l'élaboration d'un projet de développement partagé par tous et au renforcement des solidarités entre le rural et l'urbain.

34 actions lancées pour 2006

Force de propositions mais aussi périmètre d'action, le Pays Sud Creusois s'appuie sur deux structures essentielles: le Conseil de Développement et le Syndicat Mixte.

Organe de consultation s'inscrivant dans une démarche de participation citoyenne, le Conseil de Développement, créé en 2004 et présidé par Daniel Astié, réunit 92 personnes réparties en 4 collèges: associations, institutions, personnes qualifiées (décideurs ou simples citoyens) et élus. Il permet de fédérer toutes les énergies au service de l'avenir du territoire. Tous ces acteurs se sont associés pour rédiger la charte du Pays Sud Creusois, document fondateur du territoire avec deux objectifs stratégiques: favoriser le développement harmonieux des activités économiques et optimiser la qualité de vie. Le Conseil de Développement a également participé à l'élaboration du contrat de Pays qui a été signé le 4 mars 2005 par le Syndicat Mixte, l'Etat, la Région et le Conseil gé-

néral de la Creuse. Organe politique et juridique du Pays, le Syndicat Mixte, présidé par Jacky Guillon et auquel siègent 9 élus de notre communauté de communes, est l'émanation des 4 intercommunalités et des 2 communes « isolées ».

La signature du contrat de Pays s'est traduite par le lancement immédiat de 34 actions programmées jusqu'au 31 décembre 2006. Le Pays Sud Creusois concrétise ainsi, sans perdre de temps, les orientations de la charte de développement.

Le contrat de Pays comporte, en fait, deux types de programmes.

Il y a, d'une part, des projets menés directement par les communes ou les communautés de communes sur leur propre territoire et qui rejoignent les axes forts dégagés dans le diagnostic de la charte de Pays: économie, tourisme, culture et patrimoine. Sur le territoire de la communauté de communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière, 4 projets ont été inscrits et retenus au titre du contrat de Pays: La Martinèche autour de Martin Nadaud, le château du Monteil-au-Vicomte, la requalification du hall de l'élevage et la création d'un complexe socio-culturel à Bourganeuf (lire en page 5).

Le contrat comprend, d'autre part, des opérations collectives qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire du Pays Sud Creusois, notamment la démarche collective territorialisée (DCT) en faveur de l'artisanat, du commerce et des services (lire page 7) et l'action d'incitation à la valorisation du patrimoine bâti (lire page 8).

L'ensemble de ces actions constitue une réelle avancée pour la communauté de communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière et pour tous ses habitants, tant sur le plan économique qu'au niveau de la qualité de vie.

Le projet de La Martinèche sur les bons rails



L'histoire de Martin Nadaud, célèbre maçon et homme politique creusois, son siècle, son œuvre politique et sociale... Voilà autant de sujets qui alimentent le projet de La Martinèche, à Soubrebost. La commune, qui est propriétaire de l'ensemble foncier et immobilier, la communauté de communes et l'association Les Amis de Martin Nadaud, s'activent pour faire de ce site un espace de mémoire, de visites et d'animations. Ce projet porte d'abord sur la réhabilitation de la maison de Martin Nadaud dans laquelle il est né en 1815 et a fini sa vie en 1898, et sur la mise en valeur des espaces extérieurs. Le chantier, en cours de préparation, est confié à l'architecte Patrice Trapon et au paysagiste Alain Freytet. En parallèle, une étude muséographique complémentaire est confiée à "L'Atelier des Charrons", à Saint-Étienne, pour définir le contenu des visites et des animations. Cette programmation culturelle pourrait exploiter trois thématiques : les migrations (celles des maçons du passé et celles des Creusois d'aujourd'hui), la langue marchoise, l'œuvre politique et sociale de

Martin Nadaud qui fut préfet de la Creuse, député et auteur de la première loi sociale sur la protection du travail.

Pour mener à bien ce projet, inscrit dans le contrat de Pays Sud Creusois, la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière s'appuie sur la commune de Soubrebost et sur les Amis de Martin Nadaud qui disposent déjà de mobilier, de documents et qui ont participé à plusieurs manifestations locales et nationales.



Martin Nadaud

Le coût global du projet (réhabilitations des bâtiments et du parc et travail muséographique) s'élève à 817 500 € hors taxes. L'opération est subventionnée à 30 % par la Région Limousin, à 25 % par l'Etat, et à 15 % par le Département de la Creuse.

Les travaux devraient débuter en 2006 pour une ouverture au public au milieu de l'année 2007.

Le Monteil-au-Vicomte: l'emblématique château de Pierre d'Aubusson

L'épopée des chevaliers hospitaliers, qui participèrent aux croisades des XI^e et XII^e siècles, est, tout comme les maçons de la Creuse, une thématique phare pour la mise en valeur patrimoniale et touristique du territoire intercommunal. Personnage emblématique, Pierre d'Aubusson, grand maître de cet ordre chevaleresque nous a laissé en héritage la Tour Zizim à Bourgneuf, qui fait actuellement l'objet d'une restauration, et les ruines du château du Monteil-au-Vicomte. De cette demeure seigneuriale, il ne reste aujourd'hui qu'une grande tour et quelques fondations que la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière entend sauvegarder.

Le projet, inscrit dans le contrat de Pays Sud Creusois, prévoit la cristallisation de ces ruines (maintien en l'état et consolidation pour sécuriser le site) avec pour objectif de bâtir une offre culturelle cohérente sur l'histoire des chevaliers hospitaliers.

Douze mois de travaux seront nécessaires pour concrétiser ce projet. L'opération



doit démarrer en 2006 pour un coût total de 368 000 € hors taxes. Elle sera subventionnée par l'Etat à 40 %, le Département de la Creuse à 15 %, et la Région Limousin à 10 %.

Deux projets à Bourgneuf

Deux projets inscrits dans le contrat de Pays Sud Creusois concernent la ville de Bourgneuf et vont faire l'objet d'une étude préliminaire. L'un porte sur la



création d'un complexe socio-culturel et l'autre sur la requalification du hall de l'élevage.

Le projet de complexe socio-culturel prendrait appui sur le bâtiment actuel de la Maison des Associations. L'étude (60 000 € hors taxes) est subventionnée à 20 % par l'Etat, à 20 % par la Région Limousin et à 15 % par le Conseil général de la Creuse.

L'étude préliminaire à la requalification du hall de l'élevage porte sur la rénovation globale de cet équipement aujourd'hui vétuste pour en faire un lieu offrant de meilleures conditions d'accueil aux grands événements à caractère artisanal, commercial, agricole, culturel et sportif. L'étude (50 000 € hors taxes) est subventionnée à 20 % par l'Etat, à 20 % par la Région Limousin et à 20 % par le Conseil général de la Creuse.

Ces deux études feront l'objet d'un travail effectué en commun par la ville de Bourgneuf et par la communauté de communes.



forces communes

Le journal de la communauté de communes de Bourgneuf Royère-de-Vassivière

Directeur de la publication :
Jean-Claude Michaud

Conception, rédaction, réalisation :
GBL communication

Impression : Rivet P.E. - Limoges
Dépôt légal décembre 2005

Crédit photos : communauté de communes, ville de Bourgneuf.

Pays sud creusois

Avec près de 1 400 entreprises et plus de 3 000 emplois, le commerce, l'artisanat et les services constituent un des piliers de l'activité économique du Pays Sud Creusois. Mais le tissu est fragile car ces secteurs souffrent de nombreux handicaps (vieillesse de la population, faible diversification des activités, exode...) qui hypothèquent leur développement et parfois même leur simple maintien. Conscient de l'urgence de la situation, le Pays Sud Creusois lance une démarche

collective territorialisée (DCT, nouvelle version des ex ORAC) en faveur des entreprises et de l'emploi. Cette démarche répond à une préoccupation majeure (et ancienne) de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière qui a fait du développement économique une priorité absolue. Signé officiellement le 14 novembre, le dispositif est d'ores et déjà activé pour une période de trois ans. Le syndicat Mixte du Pays Sud Creusois coordonne les actions qui s'articulent autour de quatre grands axes :

Une démarche collective en faveur de l'économie et de l'emploi



Maintenir et développer les activités en accompagnant la transmission-reprise, en réalisant un schéma des tournées alimentaires, en soutenant la compétitivité des entreprises et en mutualisant les moyens de production. Des aides financières sont notamment accordées pour la rénovation intérieure des locaux commerciaux.

Accueillir de nouvelles activités en procédant à un inventaire pour recenser et implanter des activités manquantes et en organisant des stages de créativité.

Renforcer l'attractivité en modernisant les locaux professionnels à vocation touristique, en améliorant l'attractivité des marchés et en mettant en place des actions collectives structurantes. Hôtels (de moins de 2 étoiles) et restaurants, entre autres, peuvent bénéficier d'une aide financière pour leur mise aux normes de sécurité et d'hygiène. Les collectivités territoria-

les peuvent également être soutenues financièrement pour la réalisation d'équipements destinés à l'accueil des commerçants non sédentaires lors des marchés et des foires.

Développer la formation et l'emploi en étendant les aides régionales à l'embauche pour les communes de plus de 2 000 habitants et en favorisant la mobilité des jeunes apprentis.

L'Europe, l'Etat, la Région Limousin et le Conseil général de la Creuse accompagnent financièrement ce dispositif qui vise à faire vivre un territoire en le rendant attractif et dynamique.

Le Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois qui conduit la démarche collective a passé une convention avec la Chambre des Métiers pour recruter deux animateurs qui seront chargés d'accompagner et d'aider les porteurs de projets.

Les bénéficiaires

Parmi les bénéficiaires, sont concernés :

- les entreprises artisanales, commerciales et de services de moins de 20 salariés, dotées d'un point de vente d'une surface inférieure à 300 m² non inscrit à l'inventaire départemental des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)
- les sociétés d'économie mixte assurant la maîtrise d'ouvrage des opérations
- les sociétés civiles immobilières
- les collectivités locales ou leurs groupements
- le syndicat mixte du Pays Sud Creusois
- les établissements consulaires
- les associations

Sont exclus :

- les établissements financiers
- les activités industrielles et agricoles
- les activités libérales
- toutes les activités médicales dont les pharmacies et les activités paramédicales libérales
- les tabacs

Tout demandeur devra constituer un dossier de demande d'aides – renseignements auprès de la communauté de communes (05 55 54 04 95).

Un nouveau dispositif pour la restauration du bâti

L'attractivité d'un territoire passe aussi par la mise en valeur de son patrimoine bâti, élément essentiel de l'identité d'un pays. Dans ce domaine aussi, le Pays sud Creusois entend jouer une carte maîtresse pour son développement. Le Syndicat Mixte a donc initié récemment une action d'incitation à la valorisation de ce patrimoine sur l'ensemble de son périmètre.



Des crédits du Conseil régional du Limousin et du Conseil général de la Creuse ont été inscrits au contrat de Pays pour mener, jusqu'au 31 décembre 2006, des opérations qui visent aussi à améliorer le cadre de vie des habitants mais également à accroître l'offre locative sérieusement déficitaire.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires privés, occupants ou bailleurs, sans que leur soit imposée aucune condition de ressource, et n'exclut pas les résidences secondaires ou locations saisonnières. Il concerne aussi les collectivités publiques pour des bâtiments à usage locatif uniquement.

Les travaux subventionnés doivent porter sur la restauration des façades, des menuiseries extérieures et des toitures et s'inscrire dans le cadre d'un projet de rénovation globale.

Pour la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière qui envisage d'accompagner plus d'une trentaine de projets, ce sont au total 53 667 (32 200 provenant de la Région Limousin et 21 467 du Département) qui vont être affectés à des opérations de rénovation.

Le conseil communautaire a décidé également d'abonder ces enveloppes à hauteur de 13 420 €, avec des taux d'intervention variables selon le montant des travaux.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires et pour bénéficier d'une aide efficace lors du montage des dossiers de financement, les candidats peuvent s'adresser à la chargée de mission Habitat de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière, 1, place du Mail à Bourgneuf (tél: 05 55 54 04 95) ou à la permanence de l'OPAH (tél: 05 55 64 45 60).



Céline Mouteau "Mademoiselle Habitat"



Géraldine Devaux, qui était votre interlocutrice, est actuellement en congé de maternité. La communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière a recruté en remplacement une jeune Creusoise de 21 ans pour animer sur son territoire l'OPAH mais aussi l'action d'incitation à la valorisation du patrimoine bâti lancée par le syndicat Mixte du Pays Sud Creusois. Titulaire d'un BTS "force de vente" et d'un DEUST "professions immobilières", Céline Mouteau apporte aux candidats à la rénovation les informations et l'assistance technique dont ils ont besoin pour bâtir leur projet et monter leur dossier de financement.

« Ici, le travail est différent de celui que l'on peut faire dans une agence immobilière, dit Céline. J'ai l'impression de travailler pour mon pays et en même temps je découvre le territoire avec toutes ses richesses. L'aspect social de la mission, avec les relations humaines que cela implique, est très gratifiant, c'est plus un service qu'une action commerciale. J'ai réellement le sentiment d'être utile et d'accomplir une mission d'intérêt collectif ».

Les permanences

Bourgneuf: lundi après-midi et mercredi toute la journée de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, à la permanence de l'OPAH, 34 rue de Verdun

Royère de Vassivière: Le premier mardi du mois, de 9 heures à 11 heures, à la mairie

Saint-Dizier-Leyrenne: Le deuxième mardi du mois, de 14 heures à 16 heures, à la mairie

Montboucher: Le troisième vendredi du mois, sur rendez-vous, de 9 heures à 11 heures, à la mairie

Saint-Moreil: Le quatrième mardi du mois, sur rendez-vous, de 14 h 30 à 16 h 30, à la mairie.